



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 225 126	1 095 670	129 455	85 816	43 639	50.85
	Fonds commercial (1)	559 538		559 538	559 538		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	57 838	57 838				
	Constructions	480 614	480 614				
	Installations techniques, matériel et outillage	723 128	488 980	234 148	187 195	46 952	25.08
	Autres immobilisations corporelles	2 995 080	2 126 602	868 478	860 429	8 049	0.94
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	8 384		8 384		8 384	
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	7 135 473	2 654 040	4 481 433	2 108 919	2 372 514	112.50
	Créances rattachées à des participations	1 879 079		1 879 079	3 900 742	2 021 663	51.83
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	253 832		253 832	255 012	1 180	0.46
	Total II	15 318 092	6 903 744	8 414 348	7 957 652	456 695	5.74
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	2 760		2 760	2 760		
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	25 080 487	2 088 009	22 992 478	17 300 049	5 692 429	32.90
	Autres créances	1 717 705		1 717 705	2 178 016	460 312	21.13
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 988 828		1 988 828	4 029 118	2 040 290	50.64
	Charges constatées d'avance (3)	1 427 977		1 427 977	986 843	441 134	44.70
	Total III	30 217 757	2 088 009	28 129 748	24 496 787	3 632 961	14.83
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	6 235		6 235	217	6 019	NS
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	45 542 084	8 991 753	36 550 331	32 454 656	4 095 675	12.62

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 879 080

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 798 300) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 798 300	1 798 300	592 384	592 384		
	Réserves						
	Réserve légale	179 830	179 830				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	7 111 123	6 511 253			599 870	9.21
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	813 130	1 103 394			290 264	26.31
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	10 494 766	10 185 160			309 606	3.04
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTES (1)	Provisions pour risques Provisions pour charges	6 235	67 755			61 519	90.80
	Total III	6 235	67 755			61 519	90.80
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 647 201	3 568 677			921 476	25.82
	Concours bancaires courants	1 915 011	713 136			1 201 875	168.53
	Emprunts et dettes financières diverses	3 139	117 661			114 523	97.33
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 356 397	12 139 960			3 216 437	26.49
	Dettes fiscales et sociales	4 540 596	3 848 536			692 060	17.98
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	1 491 075	1 715 556			224 482	13.09
	Produits constatés d'avance (1)	76 311	15 490			60 821	392.66
	Total IV	26 029 728	22 119 016			3 910 713	17.68
	Ecart de conversion passif (V)	19 601	82 725			63 124	76.31
		36 550 331	32 454 656			4 095 675	12.62
		24 872 500	19 965 102				

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202412			Exercice N-131/12/202312		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	26 131 050	93 685 108	119 816 158	98 042 926		21 773 233	22.21
Chiffre d'affaires NET	26 131 050	93 685 108	119 816 158	98 042 926		21 773 233	22.21
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			465 875	646 933		181 058	27.99
Autres produits			501 501	506 391		4 890	0.97
Total des Produits d'exploitation (I)			120 783 534	99 196 249		21 587 285	21.76
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			103 115 598	82 143 977		20 971 620	25.53
Impôts, taxes et versements assimilés			772 061	775 365		3 304	0.43
Salaires et traitements			9 808 415	9 593 485		214 930	2.24
Charges sociales			4 306 455	4 109 075		197 380	4.80
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			345 490	302 829		42 661	14.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			294 984	306 069		11 085	3.62
Dotations aux provisions							
Autres charges			197 538	333 945		136 407	40.85
Total des Charges d'exploitation (II)			118 840 541	97 564 745		21 275 796	21.81
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 942 993	1 631 504		311 489	19.09
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	448	236	698	791	250 554	35.86
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			416		416	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		217			217	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	448	453	698	374	249 921	35.79
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	656	235	600	217	56 019	9.33
Intérêts et charges assimilées (4)	294	465	208	485	85 979	41.24
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	950	700	808	702	141 998	17.56
2. Résultat financier (V-VI)	502	247	110	328	391 919	355.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 440	746	1 521	176	80 430	5.29
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			976		976	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12	811	57	479	44 668	77.71
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	67	538			67 538	
Total VII	80	349	58	455	21 894	37.45
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	158	882	110	399	48 483	43.92
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8	221	57	758	49 538	85.77
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	167	103	168	157	1 054	0.63
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	86	754	109	702	22 948	20.92
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	290	983	111	213	179 770	161.64
Impôts sur les bénéfices (X)	249	879	196	867	53 012	26.93
Total des produits (I+III+V+VII)	121	312 336	99	953 078	21 359 258	21.37
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	120	499 206	98	849 684	21 649 522	21.90
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	813	130	1 103	394	290 264	26.31

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 271 20 814
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 437 527 664 604
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	11
Fonds commercial	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	12
Titres immobilisés	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Ecart de conversion sur opérations en devises	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	14
Ventilation de l'effectif moyen	14
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	14
Honoraires des commissaires aux comptes	14
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	15
Engagement en matière de pensions et retraites	15
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	16
Liste des filiales et participations	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 36 550 331.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 119 816 158.39 Euros et dégageant un bénéfice de 813 129.86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

1) Règle applicable pour l'arrêté des comptes au 31/12/24 :

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels.

La valeur actuelle de l'actif retenu est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

dépréciation est comptabilisée par la société.

2) Au cours des exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2018, 2019 et 2020, la société a consenti des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société FATTON NATIONAL pour un total de 1430 000 euros.
En cas de retour à meilleure fortune, la société FATTON NATIONAL s'engage à restituer ces sommes.

3) A la clôture de l'exercice 2019, la société a consenti un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune de 50 000 euros au profit de la société GERY CONTAINER SERVICES. En cas de retour à meilleure fortune, la société GERY CONTAINER SERVICES s'engage à restituer ces sommes.

4) Au 31/12/24, la société a comptabilisé une provision complémentaire de 600 K€ sur les titres de sa filiale FATTON NATIONAL et une provision de 50 K€ sur les titres de sa filiale CAIRN LOGISTIQUE.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 665 146		119 518
TOTAL			
Terrains	57 838		
Constructions sur sol d'autrui	277 556		
Installations générales agencements aménagements des constructions	203 058		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	612 304		110 824
Installations générales agencements aménagements divers	1 605 539		46 172
Matériel de transport	198 183		20 896
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	979 148		154 941
Avances et acomptes			8 384
TOTAL	3 933 626		341 217
Autres participations	8 013 702		3 667 984
Prêts, autres immobilisations financières	255 012		19 286
TOTAL	8 268 714		3 687 270
TOTAL GENERAL	13 867 486		4 148 005

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		1 784 664	1 784 664
Terrains			57 838	57 838
Constructions sur sol d'autrui			277 556	277 556
Installations générales agencements aménagements constr.			203 058	203 058
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			723 128	723 128
Installations générales agencements aménagements divers			1 651 711	1 651 711
Matériel de transport		8 990	210 089	210 089
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		810	1 133 280	1 133 280
Avances et acomptes			8 384	8 384
TOTAL		9 800	4 265 043	4 265 043
Autres participations		2 667 133	9 014 553	9 014 553
Prêts, autres immobilisations financières		20 466	253 832	253 832
TOTAL		2 687 599	9 268 385	9 268 385
TOTAL GENERAL		2 697 399	15 318 092	15 318 092

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 019 791	75 879		1 095 670
Terrains		57 838			57 838
Constructions sur sol d'autrui		277 556			277 556
Installations générales agencements aménagements constr.		203 058			203 058
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		425 109	63 872	1	488 980
Installations générales agencements aménagements divers		1 079 995	77 387		1 157 382
Matériel de transport		73 634	25 258	1 564	97 329
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		768 813	103 094	16	871 891
TOTAL		2 886 002	269 611	1 580	3 154 033
TOTAL GENERAL		3 905 793	345 490	1 580	4 249 704
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	75 879			
Instal.techniques matériel outillage indus.		63 872			
Instal.générales agenc.aménag.divers		77 387			
Matériel de transport		25 258			
Matériel de bureau informatique mobilier		103 094			
TOTAL		269 611			
TOTAL GENERAL		345 490			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	67 538		67 538		
Pertes de change	217	6 235	216		6 235
TOTAL	67 755	6 235	67 754		6 235

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 004 040	650 000			2 654 040
Sur comptes clients	1 825 334	294 984	32 309		2 088 009
TOTAL	3 829 374	944 984	32 309		4 742 049
TOTAL GENERAL	3 897 129	951 219	100 063		4 748 285

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		294 984	32 308		
financières		656 235	217		
exceptionnelles			67 538		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 879 079	1 879 079	
Autres immobilisations financières	253 832	0	253 832
Clients douteux ou litigieux	2 150 262	2 150 262	
Autres créances clients	22 930 225	22 930 225	
Personnel et comptes rattachés	781	781	
Impôts sur les bénéfices	5 379	5 379	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 393 941	1 393 941	
Divers état et autres collectivités publiques	1 070	1 070	
Groupe et associés	150 000	150 000	
Débiteurs divers	166 534	166 534	
Charges constatées d'avance	1 427 977	1 427 977	
TOTAL	30 359 081	30 105 249	253 832

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 915 011	1 915 011		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 647 201	1 489 972	1 157 229	
Emprunts et dettes financières divers	2 743	2 743		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 356 397	15 356 397		
Personnel et comptes rattachés	1 779 579	1 779 579		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 118 715	1 118 715		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 366 019	1 366 019		
Autres impôts taxes et assimilés	276 283	276 283		
Groupe et associés	396	396		
Autres dettes	1 491 075	1 491 075		
Produits constatés d'avance	76 311	76 311		
TOTAL	26 029 729	24 872 500	1 157 229	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	510 823			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 432 299			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	17 983			17 983

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle			379 437	379 437	
Total			379 437	379 437	

Au titre de l'exercice clos le 31/12/24 et en application du règlement 2016-06 sur les actifs, aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments d'actif incorporels.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage qui correspond à la durée d'utilisation réelle des immobilisations.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	linéaire	10 ans
Installations techniques	linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire et dégressif	1 à 5 ans
Mobilier	linéaire	3 à 10 ans
concessions,licences,logiciels	linéaire	1 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	62 082
Créances clients et comptes rattachés	3 968 368
Autres créances	27 583
Total	4 058 033

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62 275
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 882 717
Dettes fiscales et sociales	1 831 773
Autres dettes	271 118
Total	9 047 882

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 427 977
Total	1 427 977
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	76 311
Total	76 311

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Dettes d'exploitation	6 235		6 235	19 601
Total	6 235		6 235	19 601

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	26 131 050
ETRANGER ET UE	93 685 108
Total	119 816 158

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	50
Agents de maîtrise et techniciens	105
Employés	64
Ouvriers	11
Total	230

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	294 465	448 236
Dont entreprises liées		437 527

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 69 515 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 69 515 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Crédit d'enlèvement des douanes	3 294 604
Autres cautions	647 495
abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	1 480 000
- FATTON NATIONAL 1 430 000 euros	
- GERY CONTAINERS SERVICES 50 000 euros	
Total	5 422 099

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le passif social se monte à 624 090 euros à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Autres :	
- écart de conversion	6 235
Total des accroissements	6 235
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	205 663
Autres :	
- écart de conversion	19 601
- contribution sociale de solidarité	25 000
Total des allègements	250 264

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 17

[illegible]

TRANSPORTS P. FATTON

Société anonyme au capital de 1.798.300 euros
Siège social : 131, Boulevard de la Bataille de Stalingrad « Le Premium » 69100 Villeurbanne
956 508 469 RCS LYON
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025**

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024)

L'Assemblée Générale,

Connaissance prise du rapport de gestion du Directoire,

DECIDE d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 813.130 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 813.130 €

En totalité au compte « Autres réserves »,

Lequel s'élève désormais à : 7.924.253 €

PREND ACTE du fait que, compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres de la Société demeure fixé à 10.494.766 euros.

PREND ACTE que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende versé	Fraction ouvrant droit à abattement	Fraction n'ouvrant pas droit à abattement
31 décembre 2023	503.524,00 €	252,00 €	503.272,00 €
31 décembre 2022	701.337,00 €	351,00 €	700.986,00 €
31 décembre 2021	600.632,20 €	144.421,60 €	456.210,60 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix délibératives dont disposent les Actionnaires présents ou représentés.

[...]

SEPTIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Assemblée Générale,

DONNE tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix délibératives dont disposent les Actionnaires présents ou représentés.

[...]

Le présent acte est signé électroniquement dans les conditions prévues par les articles 1366 et 1367 du Code civil, grâce à la plateforme DocuSign Protect & Sign (i) permettant la remise d'un exemplaire numérique de l'acte aux signataires et (ii) garantissant que le présent acte est établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité et que la signature électronique utilisée consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE

DocuSigned by:
 *Sylvain Fatton*
3888445ED1D54D0...

Sylvain FATTON
Président du Directoire

ORIAL
Le Thelemos - CP 50203
12 et 15 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

CA CONSULTANTS & AUDITEURS ASSOCIES
555 chemin du Bois
BP 174
69140 RILLIEUX LA PAPE

TRANSPORTS P. FATTON
S.A. au capital de 1 798 300 €uros
Le Prémium
131 Boulevard de Stalingrad
69624 VILLEURBANNE CEDEX
956 508 469 RCS LYON

SA TRANSPORTS P.FATTON

Rapports des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Ce document contient 26 pages

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRANSPORTS FATTON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Nous constatons que les critères relatifs à la valorisation de quelques filiales de la société Transport Fatton connaissent l'évolution suivante.

En K€	Valeur des titres au bilan			Avances diverses			Situation nette		
	Brut	Net	Net N - 1	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Fatton National	5 453	2 903	1 203	1 796	2 246	150	230	283	2 723
Fatton Logistica	44	0	0	1 292	1 251	1 291	-896	-890	-885
Next Transports et Logistique	435	435	84	458	599	244	-252	-207	151
GCS	279	279	279	68	143	113	123	138	-8
Cairn	50	0	50		545	1 144		-383	-1 483
Total	6 261	3 617	1 616	3 614	4 784	2 942	-795	-1 059	498

Si les plans de restructuration et d'organisation des filiales concernées n'aboutissent pas, la valorisation de ces sociétés et la liquidité des avances consenties pourraient être remises en cause. Il conviendrait alors de procéder à d'éventuelles provisions en tenant compte d'indicateurs pertinents dans chacune des filiales.

L'incidence de telles provisions est difficile à déterminer compte tenu des incertitudes inhérentes.

Sous cette réserve, déjà effectuée dans notre précédent rapport, nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, , outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Directoire sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

VI- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

VII- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon et Rillieux, le 13 juin 2025

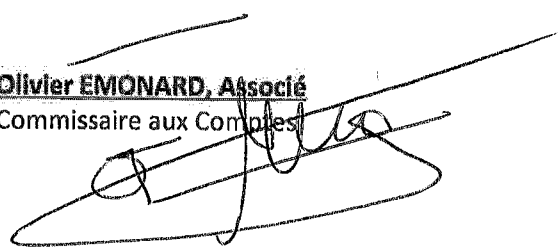
Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux Comptes

Pour CA CONSULTANTS & AUDITEURS ASSOCIES
Co-Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs



Olivier EMONARD, Associé
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 225 126	1 095 670	129 455	85 816	43 639	50.85
	Fonds commercial (1)	559 538		559 538	559 538		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	57 838	57 838				
	Constructions	480 614	480 614				
	Installations techniques, matériel et outillage	723 128	488 980	234 148	187 195	46 952	25.08
	Autres immobilisations corporelles	2 995 080	2 126 602	868 478	860 429	8 049	0.94
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	8 384		8 384		8 384	
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	7 135 473	2 654 040	4 481 433	2 108 919	2 372 514	112.50
	Créances rattachées à des participations	1 879 079		1 879 079	3 900 742	2 021 663	51.83
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	253 832		253 832	255 012	1 180	0.46
	Total II	15 318 092	6 903 744	8 414 348	7 957 652	456 695	5.74
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	2 760		2 760	2 760		
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	25 080 487	2 088 009	22 992 478	17 300 049	5 692 429	32.90
	Autres créances	1 717 705		1 717 705	2 178 016	460 312	21.13
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 988 828		1 988 828	4 029 118	2 040 290	50.64
	Charges constatées d'avance (3)	1 427 977		1 427 977	986 843	441 134	44.70
	Total III	30 217 757	2 088 009	28 129 748	24 496 787	3 632 961	14.83
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	6 235		6 235	217	6 019	NS
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	45 542 084	8 991 753	36 550 331	32 454 656	4 095 675	12.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 879 080

PASSIF

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	26 131 050	93 685 108	119 816 158	98 042 926		21 773 233	22.21
Chiffre d'affaires NET	26 131 050	93 685 108	119 816 158	98 042 926		21 773 233	22.21
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			465 875	646 933		181 058	27.99
Autres produits			501 501	506 391		4 890	0.97
Total des Produits d'exploitation (I)			120 783 534	99 196 249		21 587 285	21.76
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			103 115 598	82 143 977		20 971 620	25.53
Impôts, taxes et versements assimilés			772 061	775 365		3 304	0.43
Salaires et traitements			9 808 415	9 593 485		214 930	2.24
Charges sociales			4 306 455	4 109 075		197 380	4.80
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			345 490	302 829		42 661	14.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			294 984	306 069		11 085	3.62
Dotations aux provisions							
Autres charges			197 538	333 945		136 407	40.85
Total des Charges d'exploitation (II)			118 840 541	97 564 745		21 275 796	21.81
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 942 993	1 631 504		311 489	19.09
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	448	236	698	791	250 554	35.86
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			416		416	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		217			217	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	448	453	698	374	249 921	35.79
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	656	235	600	217	56 019	9.33
Intérêts et charges assimilées (4)	294	465	208	485	85 979	41.24
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	950	700	808	702	141 998	17.56
2. Résultat financier (V-VI)	502	247	110	328	391 919	355.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 440	746	1 521	176	80 430	5.29
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			976		976	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12	811	57	479	44 668	77.71
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	67	538			67 538	
Total VII	80	349	58	455	21 894	37.45
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	158	882	110	399	48 483	43.92
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8	221	57	758	49 538	85.77
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	167	103	168	157	1 054	0.63
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	86	754	109	702	22 948	20.92
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	290	983	111	213	179 770	161.64
Impôts sur les bénéfices (X)	249	879	196	867	53 012	26.93
Total des produits (I+III+V+VII)	121	312 336	99	953 078	21 359 258	21.37
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	120	499 206	98	849 684	21 649 522	21.90
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	813	130	1 103	394	290 264	26.31

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	11
Fonds commercial	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	12
Titres immobilisés	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Ecart de conversion sur opérations en devises	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	14
Ventilation de l'effectif moyen	14
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	14
Honoraires des commissaires aux comptes	14
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	15
Engagement en matière de pensions et retraites	15
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	16
Liste des filiales et participations	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 36 550 331.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 119 816 158.39 Euros et dégageant un bénéfice de 813 129.86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

1) Règle applicable pour l'arrêté des comptes au 31/12/24 :

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels.

La valeur actuelle de l'actif retenu est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

dépréciation est comptabilisée par la société.

2) Au cours des exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2018, 2019 et 2020, la société a consenti des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société FATTON NATIONAL pour un total de 1430 000 euros.
En cas de retour à meilleure fortune, la société FATTON NATIONAL s'engage à restituer ces sommes.

3) A la clôture de l'exercice 2019, la société a consenti un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune de 50 000 euros au profit de la société GERY CONTAINER SERVICES. En cas de retour à meilleure fortune, la société GERY CONTAINER SERVICES s'engage à restituer ces sommes.

4) Au 31/12/24, la société a comptabilisé une provision complémentaire de 600 K€ sur les titres de sa filiale FATTON NATIONAL et une provision de 50 K€ sur les titres de sa filiale CAIRN LOGISTIQUE.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 665 146	119 518
Terrains	57 838		
Constructions sur sol d'autrui	277 556		
Installations générales agencements aménagements des constructions	203 058		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	612 304		110 824
Installations générales agencements aménagements divers	1 605 539		46 172
Matériel de transport	198 183		20 896
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	979 148		154 941
Avances et acomptes			8 384
TOTAL	3 933 626		341 217
Autres participations	8 013 702		3 667 984
Prêts, autres immobilisations financières	255 012		19 286
TOTAL	8 268 714		3 687 270
TOTAL GENERAL	13 867 486		4 148 005

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 784 664	1 784 664
Terrains			57 838	57 838
Constructions sur sol d'autrui			277 556	277 556
Installations générales agencements aménagements constr.			203 058	203 058
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			723 128	723 128
Installations générales agencements aménagements divers			1 651 711	1 651 711
Matériel de transport		8 990	210 089	210 089
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		810	1 133 280	1 133 280
Avances et acomptes			8 384	8 384
TOTAL		9 800	4 265 043	4 265 043
Autres participations		2 667 133	9 014 553	9 014 553
Prêts, autres immobilisations financières		20 466	253 832	253 832
TOTAL		2 687 599	9 268 385	9 268 385
TOTAL GENERAL		2 697 399	15 318 092	15 318 092

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 019 791	75 879		1 095 670
Terrains		57 838			57 838
Constructions sur sol d'autrui		277 556			277 556
Installations générales agencements aménagements constr.		203 058			203 058
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		425 109	63 872	1	488 980
Installations générales agencements aménagements divers		1 079 995	77 387		1 157 382
Matériel de transport		73 634	25 258	1 564	97 329
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		768 813	103 094	16	871 891
TOTAL		2 886 002	269 611	1 580	3 154 033
TOTAL GENERAL		3 905 793	345 490	1 580	4 249 704
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	75 879				
Instal.techniques matériel outillage indus.	63 872				
Instal.générales agenc.aménag.divers	77 387				
Matériel de transport	25 258				
Matériel de bureau informatique mobilier	103 094				
TOTAL	269 611				
TOTAL GENERAL	345 490				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	67 538		67 538		
Pertes de change	217	6 235	216		6 235
TOTAL	67 755	6 235	67 754		6 235

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 004 040	650 000			2 654 040
Sur comptes clients	1 825 334	294 984	32 309		2 088 009
TOTAL	3 829 374	944 984	32 309		4 742 049
TOTAL GENERAL	3 897 129	951 219	100 063		4 748 285
Dont dotations et reprises d'exploitation		294 984	32 308		
financières		656 235	217		
exceptionnelles			67 538		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 879 079	1 879 079	
Autres immobilisations financières	253 832	0	253 832
Clients douteux ou litigieux	2 150 262	2 150 262	
Autres créances clients	22 930 225	22 930 225	
Personnel et comptes rattachés	781	781	
Impôts sur les bénéfices	5 379	5 379	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 393 941	1 393 941	
Divers état et autres collectivités publiques	1 070	1 070	
Groupe et associés	150 000	150 000	
Débiteurs divers	166 534	166 534	
Charges constatées d'avance	1 427 977	1 427 977	
TOTAL	30 359 081	30 105 249	253 832

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 915 011	1 915 011	1 157 229	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 647 201	1 489 972		
Emprunts et dettes financières divers	2 743	2 743		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 356 397	15 356 397		
Personnel et comptes rattachés	1 779 579	1 779 579		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 118 715	1 118 715		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 366 019	1 366 019		
Autres impôts taxes et assimilés	276 283	276 283		
Groupe et associés	396	396		
Autres dettes	1 491 075	1 491 075		
Produits constatés d'avance	76 311	76 311		
TOTAL	26 029 729	24 872 500	1 157 229	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	510 823			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 432 299			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	17 983			17 983

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle			379 437	379 437	
Total			379 437	379 437	

Au titre de l'exercice clos le 31/12/24 et en application du règlement 2016-06 sur les actifs, aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments d'actif incorporels.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage qui correspond à la durée d'utilisation réelle des immobilisations.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	linéaire	10 ans
Installations techniques	linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire et dégressif	1 à 5 ans
Mobilier	linéaire	3 à 10 ans
concessions,licences,logiciels	linéaire	1 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	62 082
Créances clients et comptes rattachés	3 968 368
Autres créances	27 583
Total	4 058 033

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62 275
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 882 717
Dettes fiscales et sociales	1 831 773
Autres dettes	271 118
Total	9 047 882

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 427 977
Total	1 427 977
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	76 311
Total	76 311

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Dettes d'exploitation	6 235		6 235	19 601
Total	6 235		6 235	19 601

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	26 131 050
ETRANGER ET UE	93 685 108
Total	119 816 158

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	50
Agents de maîtrise et techniciens	105
Employés	64
Ouvriers	11
Total	230

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	294 465	448 236
Dont entreprises liées		437 527

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 69 515 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 69 515 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Crédit d'enlèvement des douanes	3 294 604
Autres cautions	647 495
abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	1 480 000
- FATTON NATIONAL 1 430 000 euros	
- GERY CONTAINERS SERVICES 50 000 euros	
Total	5 422 099

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le passif social se monte à 624 090 euros à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Autres :	
- écart de conversion	6 235
Total des accroissements	6 235
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	205 663
Autres :	
- écart de conversion	19 601
- contribution sociale de solidarité	25 000
Total des allègements	250 264

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 17

[illegible]

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2024

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de certaines conventions, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont présentées dans les tableaux I et II du présent rapport.

Le tableau n° I présente les avances et prêts.

Le tableau n° II présente les autres conventions.

Le tableau n° III présente les personnes concernées par ces conventions : Président, Gérant, Administrateur, Directeur Général, Représentant permanent d'une personne morale administrateur...

Fait à Lyon et Rillieux, le 13 juin 2025

Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux Comptes

Pour CA CONSULTANTS & AUDITEURS ASSOCIES
Co-Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs

Olivier EMONARD, Associé
Commissaire aux Comptes

TABLEAU I
AVANCES ET PRETS

Avances ou prêts		Montant au 31.12.2024 en €uros	Provisions au 31.12.2024 en €uros	Conditions	Date d'autorisation préalable	Produits (charges) comptabilisés en €uros
Consentis par	Reçus par					
<u>Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale</u>						
SA Fatton	PACCON	33 350		Rémunération au taux de 3.61%.		671
<u>Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale</u>						
SA Fatton	SCI 14RDC2020	130 275	-	Rémunération au taux de 3.61%.	28.12.2020	4 716
Fatton Holding	SA Fatton	-	-	Compte non rémunéré.	28.12.2020	-
SA Fatton	Fatton Viêt Nam	-	-	Rémunération au taux fiscalement déductible.	30.12.2019	-
SA Fatton	Ariva South Africa	45 519	-	Compte rémunéré.	28.12.2018	3 289
SGFI	SA Fatton	-	-	Compte non rémunéré.	30.12.2014	-
SA Fatton	Ariva South Africa	310	-	Compte non rémunéré.	28.12.2012	-
SA Fatton	SGFE	-	-	Rémunération au taux fiscalement déductible.	30.12.2010	-
SA Fatton	Ariva LTEE	57 680		Compte non rémunéré.	28.12.2007	-
SA Fatton	Fatton Thaïland	-		Rémunération au taux fiscalement déductible.	29.12.2006	-
SA Fatton	Fatton Logistica	247 843		Rémunération au taux de 3.61%.	20.12.2001	8 972

TABLEAU I

AVANCES ET PRETS

Avances ou prêts		Montant au 31.12.2024 en €uros	Provisions au 31.12.2024 en €uros	Conditions	Date d'autorisation préalable	Produits (charges) comptabilisés en €uros
Consentis par	Reçus par					
Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale						
SA Fatton	Fatton New York	-	-	Convention financier.	d'omnium 20.12.1999	
SA Fatton	Fatton Montréal	-	-	Convention financier.	d'omnium 20.12.1999	-
SA Fatton	Fatton Asie	-	-	Convention financier.	d'omnium 20.12.1999	-
SA Fatton	Logistica	-	-	Convention financier.	d'omnium 20.12.2000	-
SA Fatton	Cognard	-	-	Convention financier.	d'omnium 15.12.1998	-
SA Fatton	Fatton National	-	-	Convention financier.	d'omnium 15.12.1998	-
SA Fatton	Fatton New York	-	-	Compte non rémunéré.	22.12.1997	-
SA Fatton	Fatton Canada	-	-	Compte non rémunéré.	06.11.1995	-

TABLEAU II
CONVENTIONS AUTRES QUE PRETS ET AVANCES

Sociétés ou personnes concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Date d'autorisation préalable	Montants produits (charges) en euros
<u>Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale</u>			
	Néant		
<u>Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale</u>			
SCI La Motte 2021	Refacturation de frais de groupe	30.12.2022	-
Fatton National	Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	-	-
Fatton Viêtnam	Refacturation de frais de groupe	30.12.2021	4 800
Gery Containers Services	Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	30.12.2019	-
SGFI	Refacturation de frais de groupe.	29.12.2017	-
Fine and Fast	Refacturation de frais de groupe.	30.12.2016	26 100
Parcel by People	Refacturation de frais de groupe.	30.12.2016	-
SCI DEGS	Refacturation de frais de groupe.	30.12.2016	-
SGFE	Refacturation de frais de groupe.	30.12.2014	-
Next Transports et Logistique	Refacturation de frais de groupe.	30.12.2013	-
SOLOG Marketing	Refacturation de frais de groupe.	28.12.2012	33 600
Gery Containers Services	Refacturation de frais de siège.	30.12.2011	20 544
Fatton Thailand	Refacturation de frais de groupe.	30.12.2009	24 600
Fatton Logistica	Refacturation de frais de groupe	29.12.2003	3 600

TABLEAU II
CONVENTIONS AUTRES QUE PRETS ET AVANCES

Sociétés ou personnes concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Date d'autorisation préalable	Montants produits (charges) en Euros
<u>Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale</u>			
Fatton Taïwan	Refacturation de frais de groupe.	29.12.2003	66 000
Fatton Canada	Refacturation de frais de groupe.	29.12.2003	37 000
Fattex	Refacturation de frais de groupe.	15.12.1998	-
Cognard	Refacturation de frais de groupe et de direction	22.12.1997	226 014
Fatton New York	Refacturation de frais de groupe.	22.12.1997	65 004
Fatton National	Refacturation de frais de groupe.	22.12.1997	11 004

TABEAU III
PERSONNES CONCERNEES

	Pierre FATTON	Sylvain FATTON	Guillaume FATTON	Ludivine THORAL	Géraldine BOSSON
SA Fatton Transports	Président du Conseil de Surveillance	Président du Directoire	Membre du Directoire	Vice-Présidente du Conseil de Surveillance	Membre du Conseil de Surveillance
SA Cognard	Administrateur	PDG	Administrateurs		
Fatton New York	Chairman				
SA Fatton National	Administrateur	PDG	Administrateur		
Fusalpes (Ex Fattex)		Directeur Général			
Fatton Logistica		Administrateur	Représentant de Fatton SA		
Fatton Montréal			Président		
Holding Fatton			Gérant		
Gery Containers Services		Président		Associé	Associé
SCI SGFI		Gérant	Associé		
SARL SGFE		Co-gérant	Co-gérant		
SARL SOLOG Marketing (filiale)					
Next Transports et Logistique (filiale)					
Fine and Fast (filiale)		Président			
Fatton Ariva South Africa			Représentant de Fatton SA		
Parcel by People		Associé	Gérant		
SCI DEGS		Associé	Associé		
Fatton Logistics Inde			Représentant de Fatton SA		
Fatton & Co		Président			
Fatton Viêtnam			Président		
SCI 14RDC2020		Gérant			
SCI La Motte 2021		Gérant			
Cairn Logistique		Président			

TRANSPORTS P. FATTON

Société anonyme au capital de 1.798.300 euros

Siège social : 131, Boulevard de la Bataille de Stalingrad « Le Premium » 69100 Villeurbanne

956 508 469 RCS LYON

(la « Société »)

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025**

CONVENTIONS CONCLUES PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions des articles L. 225-37-4, 2° et L. 225-68, alinéa 6 du Code de commerce, nous mentionnons ci-dessous les conventions, autres que celles portant sur des opérations courantes ou conclues à des conditions normales, intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des membres du directoire ou du conseil de surveillance ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la Société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce : Néant.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

- **Monsieur Sylvain FATTON**

- Président du Directoire de la société TRANSPORTS P. FATTON ;
- Membre du Directoire de la société TRANSPORTS P. FATTON ;
- Président de la société CAIRN LOGISTIQUE ;
- Président de la société FATTON & CO ;
- Président de la société FINE AND FAST ;
- Président de la société G.C.S. - GERY CONTAINERS SERVICES ;
- Président Directeur Général de la société FATTON NATIONAL ;
- Administrateur de la société FATTON NATIONAL ;
- Président Directeur Général de la société A. COGNARD TRANSPORTS ;
- Administrateur de la société A. COGNARD TRANSPORTS ;
- Représentant permanent de la société TRANSPORTS P. FATTON au Conseil d'Administration de la société A. COGNARD TRANSPORTS ;
- Président de la société FATTEX 2 CONSEIL ;
- Directeur Général de la société FUSALPES ;
- Gérant de la société SGF.I ;
- Gérant de la société 14 RDC 2020 ;
- Gérant de la société SGF.E ;

- Administrateur de la société FATTON LOGISTICA ;
- Chairman de la société FATTON ASIA ;
- **Monsieur Guillaume FATTON**
 - Membre du Directoire de la société TRANSPORTS P. FATTON ;
 - Administrateur de la société FATTON NATIONAL ;
 - Administrateur de la société A. COGNARD TRANSPORTS ;
 - Gérant de la société PARCEL BY PEOPLE ;
 - Gérant de la société SGF.E ;
 - Président de la société HOLDING FATTON ;
 - Représentant permanent de la société TRANSPORTS P. FATTON dans la société FATTON LOGISTICA ;
 - Représentant permanent de la société TRANSPORTS P. FATTON dans la société FATTON ARIVA SOUTH AFRICA ;
 - Représentant permanent de la société TRANSPORTS P. FATTON dans la société FATTON LOGISTICS INDE ;
 - Président de la société FATTON VIETNAM ;
 - Président de la société FATTON MONTREAL ;
- **Monsieur Pierre FATTON**
 - Président du Conseil de Surveillance de la société TRANSPORTS P. FATTON ;
 - Membre du Conseil de Surveillance de la société TRANSPORTS P. FATTON ;
 - Administrateur de la société FATTON NATIONAL ;
 - Administrateur de la société A. COGNARD TRANSPORTS ;
 - Chairman de la société FATTON NEW YORK ;
- **Mme Ludivine THORAL**
 - Membre du Conseil de Surveillance de la société TRANSPORTS P. FATTON ;
 - Vice-Présidente du Conseil de Surveillance de la société TRANSPORTS P. FATTON ;
- **Madame Géraldine BOSSON**
 - Membre du Conseil de Surveillance de la société TRANSPORTS P. FATTON ;

DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Néant.

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport de gestion.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Le présent acte est signé électroniquement dans les conditions prévues par les articles 1366 et 1367 du Code civil, grâce à la plateforme DocuSign Protect & Sign garantissant que le présent acte est établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité et que la signature électronique utilisée consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache.

Le 13 juin 2025.



Le Conseil de Surveillance
Représenté par Pierre FATTON

